

du Nord canadien. Le ministre a-t-il dit aux résidents des parcs de Banff, Jasper et de certains autres parcs nationaux que, s'ils n'étaient pas satisfaits de la situation actuelle dans les parcs, ils pouvaient s'en aller? Sinon, qu'a dit le ministre?

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai des doutes quant à la forme de la question. Je ne crois pas qu'un député puisse demander à un ministre s'il a fait ou non une déclaration à l'extérieur de la Chambre. La question pourrait peut-être être posée autrement.

M. Nesbitt: Je vous remercie. Comme Votre Honneur le soupçonne, il y a eu dans la presse et les autres moyens d'information une vive controverse à ce sujet. Pour tirer la chose au clair, pour ainsi dire, j'ai pensé que le ministre souhaiterait faire une déclaration. Je pourrais peut-être m'exprimer ainsi: le ministre ferait-il à la Chambre une brève déclaration, en demandant de revenir à l'appel des motions, à propos des baux dans les parcs nationaux?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Je peux répondre brièvement à la question. Si la Chambre me le permet, je vais déposer une lettre écrite en janvier 1962 par le ministre du Nord canadien de l'époque, l'honorable député de Brandon-Souris, annonçant la politique qui devait entrer en vigueur aujourd'hui—la politique de l'opposition.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: Le député d'Oxford aurait-il l'obligeance de reprendre son siège? Le ministre a, je crois, demandé l'autorisation de déposer un document. Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Nesbitt: Maintenant que le ministre nous a fait entendre ces remarques intéressantes, peut-être voudra-t-il répondre à la question posée.

L'hon. M. Chrétien: Je viens de dire...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député de Rocky Mountain a la parole.

M. Allen B. Sulatycky (Rocky Mountain): Compte tenu des résultats du referendum tenu à Banff hier, qui ont démontré sans équivoque le mécontentement de 80 p. 100 de la population de cette municipalité à l'endroit de l'administration actuelle du centre urbain, le ministre voudra-t-il à l'avenir veiller aux intérêts des citoyens de Banff et de Jasper de façon logique et sensée plutôt que de faire des

[M. Nesbitt.]

déclarations qui traduisent une ignorance des faits, notamment celle que lui a, la semaine dernière, attribuée la presse?

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Français]

[Plus tard]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, pendant que j'ai la parole, je voudrais faire des commentaires à propos de la question posée par le député de Rocky Mountain, à laquelle je n'ai pas eu l'occasion de répondre. La politique du gouvernement, en matière de parcs nationaux, est de toujours faire primer l'intérêt de la population canadienne sur celui des hommes d'affaires.

[Traduction]

[Plus tard]

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire pour le ministre, à la suite de celle qu'a déjà posée le député de Rocky Mountain. Le ministre et le gouvernement estiment-ils que les habitants des parcs nationaux qui ne prient pas les tactiques douteuses du gouvernement devraient se séparer et s'allier aux provinces?

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'INDUSTRIE

LE POURCENTAGE DE CUIVRE RÉSERVÉ AU MARCHÉ INTÉRIEUR

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Puis-je poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce? Sauf erreur, son ministère a récemment émis une directive aux producteurs de cuivre, stipulant la quantité de cuivre qui doit rester au Canada pour la consommation intérieure. Le ministre nous donnerait-il une idée du pourcentage qu'on doit garder et nous dirait-il jusqu'à quel point la nouvelle directive diffère de celle qu'on avait émise quelques semaines plus tôt?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): La quantité est de 43,500 tonnes par mois pour les deux prochains mois, soit 55 p. 100 de la production mensuelle de cuivre pur. Ce chiffre est fondé sur la moyenne du premier semestre de l'an dernier, alors que la consommation a atteint un niveau sans précédent au Canada. Je l'ai dit l'autre jour, l'estimation des «besoins réels» n'est pas chose facile. C'est sans doute moins que les fabricants auraient pu utiliser